



A.G.E.M.A.R. ECOLE D'APPRENTISSAGE MARITIME

1, rue de la Poste - B.P. 26 - 97821 LE PORT CEDEX
Tél. : 0262 42 00 61 - Fax : 0262 43 50 88

SIRET N° 399 519 396 00010 - N° URSSAF 319210 - CODE APE 8559 B - Compte CEPAC IBAN : FR76 1131 5000 0108 0151 4778 639

LA REUNION

CERTIFICAT DE QUALIFICATION AVANCEE DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE CQALI

Contenu :

Enseignements théoriques : 18 h
Exercices pratiques : 14 h

1. Réduire au minimum le risque d'incendie et être préparé à faire face à des situations d'urgence dues à un incendie
 - a. Méthodes de lutte contre l'incendie en mer et au port (organisation, stratégie, commandement)
 - b. Utilisation de l'eau pour éteindre l'incendie et son effet sur la stabilité du navire (précautions et mesures correctives)
 - c. Communications et coordination pendant les opérations de lutte contre l'incendie
 - d. Contrôle de la ventilation
 - e. Contrôle des circuits de combustibles et des circuits électriques
 - f. Risques résultants des procédés de lutte contre l'incendie
 - g. Lutte contre l'incendie mettant en cause des marchandises dangereuses
 - h. Précautions contre l'incendie et risques liés à l'entreposage et à la manutention de matériaux
 - i. Encadrement et gestion des blessés
 - j. Procédures de coordination avec les équipes d'incendie à terre
2. Organiser et entraîner les équipes d'incendie
 - a. Préparation de plans d'urgence
 - b. Composition et effectifs des équipes d'incendie
 - c. Stratégies pour lutter contre des incendies dans diverses parties du navire
3. Inspecter et entretenir les dispositifs et le matériel de détection et d'extinction de l'incendie
 - a. Dispositifs de détection d'incendie, dispositifs fixes d'extinction d'incendie, matériel portatif et mobile, matériel de secours et de sauvetage, équipement de vie et protection individuelle, matériel de communication
 - b. Prescriptions concernant les visites réglementaires et les visites de classification



Les formations de l'Ecole d'Apprentissage Maritime sont cofinancées par l'Union Européenne.
L'Europe s'engage à La Réunion avec le Fonds Social Européen.



Les formations de l'Ecole d'Apprentissage Maritime sont cofinancées par l'Union Européenne.
L'Europe s'engage à La Réunion avec le Fonds Social Européen.